

# Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Guinée

En 2020, la Guinée a fait des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le Code de l'enfance révisé, adopté par le gouvernement, prévoit des peines plus sévères pour les infractions en matière de travail des enfants, et étoffe la liste des travaux réputés dangereux. Le gouvernement a également adopté un nouveau Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes. Toutefois, en Guinée, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation minière, parfois des suites de la traite des personnes, ainsi que la mendicité forcée. Le gouvernement n'a ni mécanisme de coordination, ni politique nationale pour s'attaquer à toutes les pires formes pertinentes de travail des enfants. La législation sur l'âge minimum d'accès à l'emploi ne répond pas aux normes internationales car elle n'inclut pas les enfants qui travaillent en dehors de relations de travail officielles et ceux qui sont à leur compte. En outre, le gouvernement ne met pas en œuvre de programmes sociaux suffisants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble.

### Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants en Guinée sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Relever l'âge minimum pour les travaux légers à 13 ans pour correspondre aux normes internationales ; veiller à ce que les dispositions législatives concernant les travaux légers précisent les conditions et la durée où ils peuvent être entrepris.	2015 – 2020
	Veiller à ce que tous les enfants soient protégés par la loi, y compris ceux qui travaillent en dehors de relations de travail officielles et ceux qui sont à leur compte.	2009 – 2020
	Adopter une loi sur l'enseignement primaire gratuit.	2019 – 2020
Application	Dispenser aux responsables publics dans le domaine du droit du travail une formation uniforme, notamment une formation initiale, des cours de perfectionnement et des formations sur les nouvelles lois.	2009 – 2020
	Publier des informations sur le budget de l'Inspection du travail ainsi que le nombre de condamnations et de peines prononcées	2011 – 2020

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	<p>dans le cadre de l'application pénale des lois en matière de travail des enfants.</p>	
	<p>Établir un mécanisme d'orientation pour prise en charge entre le ministère du Travail et le ministère de l'Action sociale et des Personnes vulnérables afin de protéger et réadapter les mineurs impliqués dans le travail des enfants.</p>	2016 – 2020
	<p>Veiller à ce que les inspecteurs du travail et les agents des forces de l'ordre disposent de ressources suffisantes, notamment des fournitures de bureau, du carburant et des véhicules, pour appliquer le droit du travail.</p>	2020
Coordination	<p>Veiller à ce que le Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et le Comité guinéen de suivi de la protection des droits de l'enfant reçoivent un financement adéquat pour s'acquitter de leur mission.</p>	2010 – 2020
	<p>Veiller à ce que le Comité guinéen de suivi de la protection des droits de l'enfant soit actif.</p>	2018 – 2020
Politiques gouvernementales	<p>Adopter une politique qui s'attaque à toutes les pires formes pertinentes de travail des enfants.</p>	2014 – 2020
Programmes sociaux	<p>Redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles à l'éducation et rendre cette dernière accessible à tous les enfants en améliorant les infrastructures scolaires et en augmentant la disponibilité des écoles et des enseignants ; éliminer tous les frais liés à la scolarité.</p>	2010 – 2020
	<p>Veiller à ce que tous les enfants aient accès à l'éducation, que leur naissance ait été enregistrée ou non.</p>	2020
	<p>Veiller à ce que les services sociaux soient dûment financés et suffisants pour répondre aux besoins des victimes des pires formes de travail des enfants.</p>	2010 – 2020
	<p>Mettre en place des programmes pour s'attaquer aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture, le travail domestique, la mendicité forcée, l'exploitation minière et les métiers des rues.</p>	2010 – 2020